



# Plan d'études cantonal francophone pour la formation gymnasiale

## Option spécifique: économie et droit

### Objectifs généraux

L'économie et le droit sont des domaines de l'activité humaine qui sont souvent sous les feux de l'actualité. L'étude de ces disciplines permet de prendre conscience de la complexité du fonctionnement des sociétés du monde et de s'interroger au sujet des options prises par les milieux économiques et les pouvoirs politiques.

### Explications

Par souci de clarté, les connaissances dans les trois domaines (économie d'entreprise, économie politique et droit) ont été présentées séparément dans le plan d'études bien que ces disciplines forment un ensemble homogène, dont l'enseignement est d'ailleurs en règle générale confié à un seul enseignant au sein d'une même classe.

### Objectifs fondamentaux

L'enseignement vise à ce que l'élève comprenne et analyse les réalités économiques sur la base de l'étude de systèmes économiques (modèles d'organisation juridique, politique et sociale) ainsi que de modèles de gestion.

### Connaissances

#### Droit

#### GYM2, GYM3 et GYM4

#### Notions fondamentales

- La naissance du droit.
- Les subdivisions du droit.
- Les sources du droit.
- L'analyse des rapports juridiques.
- L'application du droit.

#### Droit privé

- Le droit de la famille.
- Le droit des successions.
- La propriété intellectuelle, le droit d'auteur.
- La partie générale du code des obligations (CO).
- La partie spéciale du code des obligations (les contrats de vente, de bail, de travail, de mandat, d'entreprise).
- Le droit commercial (SA et Sàrl, distinction entre les sociétés de personnes et les sociétés de capitaux).

### **Droit public**

- Le droit constitutionnel.
- Introduction au droit pénal.
- Les Droits de l'homme.

### **TQG (techniques quantitatives de gestion)**

#### **GYM2 et GYM3**

##### **Principes de base et mécanismes de la comptabilité en partie double**

- Le fonctionnement des comptes actifs, passifs, charges, produits.
- Les opérations sur marchandises, la TVA, les changes et calculs de prix de revient.
- Les opérations de clôture (les amortissements, les transitoires et les provisions).

#### **GYM4**

##### **Instruments d'analyse de l'efficacité économique de l'entreprise**

Matière obligatoire :

- seuil de rentabilité.
- analyse du compte de résultat.
- activités hors exploitation (immeuble et titres) et calculs de rendement.

Matière facultative :

- l'établissement du prix de revient industriel.
- la lecture de bilans.
- la notion de cashflow.

### **Economie d'entreprise**

#### **GYM2, GYM3 et GYM4**

- L'entreprise: un système complexe.
- L'entreprise: un centre de décision.
- Introduction au marketing.

### **Economie politique**

#### **GYM2, GYM3 et GYM4**

##### **Bases de la vie économique**

- Les agents économiques.
- Les systèmes économiques.
- Les facteurs de production.

#### **Micro-économie**

- Les formes de marché.

## La monnaie

### Macro-économie

- Le circuit économique.
- La croissance économique et ses fluctuations (l'inflation et le chômage).
- Les interventions de l'Etat (la politique conjoncturelle).

## Les échanges internationaux

### Savoir-faire

- Maîtriser les méthodes quantitatives usuelles.
- Evaluer les politiques économiques.
- Evaluer les objectifs et les décisions prises au sein de l'entreprise.
- Mettre en perspective les décisions économiques et les normes juridiques avec des valeurs éthiques.

### Attitudes

- Prêter attention à l'évolution économique, politique et sociale.
- Apprécier la relativité d'une norme et d'une politique économique.
- Développer rigueur et précision dans l'utilisation des méthodes quantitatives.

### Annexe

### Interdisciplinarité

En GYM4, l'enseignant de l'OS et l'enseignant de philosophie conduisent en duo une démarche interdisciplinaire, à raison d'une leçon hebdomadaire, organisée en parallèle aux cours d'OS et de philosophie. Les détails d'organisation et les objectifs de cet enseignement sont précisés dans le chapitre consacré spécifiquement à l'interdisciplinarité.

## Option complémentaire: économie et droit

### Objectifs généraux

L'économie et le droit sont des domaines de l'activité humaine qui sont souvent sous les feux de l'actualité. L'étude de ces disciplines permet de prendre conscience de la complexité du fonctionnement des sociétés du monde et de s'interroger au sujet des options prises par les milieux économiques et les pouvoirs politiques.

### Objectifs fondamentaux

L'élève comprend et analyse les réalités économiques et juridiques. L'accent est mis sur les questions d'actualité.

### Connaissances

Les thèmes suivants sont obligatoirement traités.

- Le contrat de bail.
- Le contrat de travail.
- Le droit des successions.
- La comptabilité en partie double.
- La monnaie et la politique monétaire de la BNS.

Un (ou plusieurs) des thèmes ci-dessous sont traités en complément.

- Le travail (le droit du travail, le chômage, le marché du travail, les ressources humaines, ...).
- Le commerce extérieur de la Suisse (la balance des paiements, la spécialisation, les accords internationaux, les changes,...).
- Les marques (la propriété intellectuelle, le marketing, ...).
- Le rôle et les interventions de l'Etat (la fiscalité, les finances publiques, la politique agricole, la sécurité sociale, la politique budgétaire, ...). Visite du parlement et participation à une session parlementaire.
- La politique monétaire de la BNS.
- La Suisse et l'Union Européenne.
- L'endettement des jeunes (Loi sur le Crédit à la Consommation, l'exécution forcée, la consommation, ...).
- Le droit pénal (du délit à l'exécution de la peine) et la procédure pénale (participation à un procès).
- La création d'une entreprise.
- De la matière première au produit fini (la calculation, le seuil de rentabilité, la délocalisation, le dumping, la sous-traitance, ...).
- Le sous-développement.
- La concurrence (les formes de marché, les organisations internationales, la vente, la loi sur les cartels, la concurrence déloyale,...).

### Savoir-faire

- Evaluer les politiques économiques.
- Evaluer les objectifs et les décisions prises au sein de l'entreprise.
- Mettre en perspective les décisions économiques et les normes juridiques avec des valeurs éthiques.

### Attitudes

- Prêter attention à l'évolution économique, politique et sociale.
- Apprécier la relativité d'une norme et d'une politique économique.